

# Agro-pastoralisme et conservation des milieux

## La gestion traditionnelle des prairies du Massereau

J. Pelatre/ONCFS



*Non loin de la vaste zone industrialo-portuaire de Saint-Nazaire, la Réserve de chasse et de faune sauvage du Massereau se situe sur le couloir Atlantique de migration de l'avifaune aquatique. Elle constitue ainsi un site de halte important pour de nombreux anatidés et limicoles. L'ONCFS y pratique une gestion douce afin de maintenir le milieu accueillant pour cette gent ailée, tout en jouant un rôle de conservateur d'une race de bovin menacée : la vache nantaise.*

**Dominique Aribert<sup>1</sup>,  
Henri Vergereau<sup>2</sup>,  
Jean-Luc Potiron<sup>3</sup>**

**1** ONCFS, Délégation régionale Bretagne-Pays-de-la-Loire, directrice de la Réserve du Massereau – Nantes.

**2** ONCFS, SD 44, responsable technique de la Réserve du Massereau.

**3** ONCFS, SD 44.

**L**a Réserve du Massereau est constituée d'une mosaïque d'habitats, avec une forte dominante des prairies hygrophiles et méso-hygrophiles (**carte 1**). Ces prairies, inondables par les crues et les fortes marées, sont marquées par la présence de roselières et de joncs et composées de nombreuses espèces de graminées.

### Carte d'identité de la réserve

Statut : Réserve de chasse et de faune sauvage du Massereau.

Localisation : Loire-Atlantique, commune de Frossay, estuaire de la Loire.

Date de création : arrêté ministériel du 27 mars 1973.

Superficie : 393 Ha.

Faune :

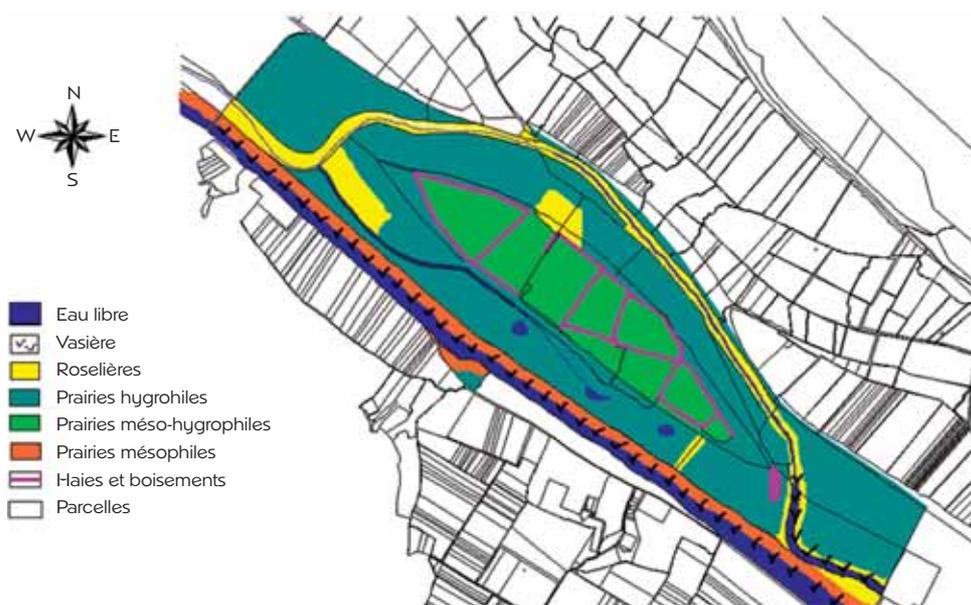
- avifaune en hivernage : sarcelle d'hiver, canard colvert, canard pilet, canard souchet ;
- oiseaux nicheurs : 88 espèces dont l'aigrette garzette, la gorge-bleue à miroir, le vanneau huppé, la pie-grièche écorcheur, la cigogne blanche, le râle des genêts...

Autres statuts : Zone de protection spéciale (ZPS), site classé, Zone spéciale de conservation (ZSC).

Foncier : CELRL, ONCFS, FPHFS, privé, Union des marais de Sud Loire.

Gestion : ONCFS.





**Carte 1 – Les différentes unités écologiques sur la réserve du Massereau en 2004**

Situées au cœur de l'estuaire de la Loire, les prairies humides ont longtemps été très prisées par les agriculteurs pour la qualité et la quantité du fourrage. Depuis une trentaine d'années, la déprise agricole sur ces espaces impropres à l'intensification a conduit l'Administration à mettre en place des mesures agro-environnementales pour soutenir la gestion traditionnelle par la fauche et le pâturage.

Au Massereau, plusieurs exploitants agricoles sont installés (carte 2) et l'ONCFS a acquis pour sa part quelques bovins de race nantaise dans les années 1990, afin de mettre en œuvre un pâturage extensif sur les prairies, pour partie propriété de la Fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage.

Tout comme les agriculteurs travaillant dans le périmètre de la réserve, l'Office s'est engagé dans une exploitation extensive des prairies, mêlant fauche et pâturage.

Les objectifs poursuivis par notre gestion agropastorale sont triples :

- contribuer à l'entretien des prairies naturelles, tout en maintenant la mosaïque d'habitats ;

- favoriser le maintien des zones alimentaires des anatidés et particulièrement des sarcelles d'hiver ;

- contribuer à la sauvegarde d'une race de bovin menacée – la vache nantaise –, bien adaptée au pâturage en zone humide.

### L'entretien des prairies naturelles

L'estuaire de la Loire est classé pour une superficie d'environ 17 000 ha en ZPS, en raison de l'importance et de la variété

des espèces d'oiseaux présentes, notamment de l'avifaune migratrice. Ces mêmes espaces relèvent de la directive européenne « Habitats ». Les prairies naturelles sont, avec les roselières et les vasières, une composante essentielle de ce vaste ensemble.

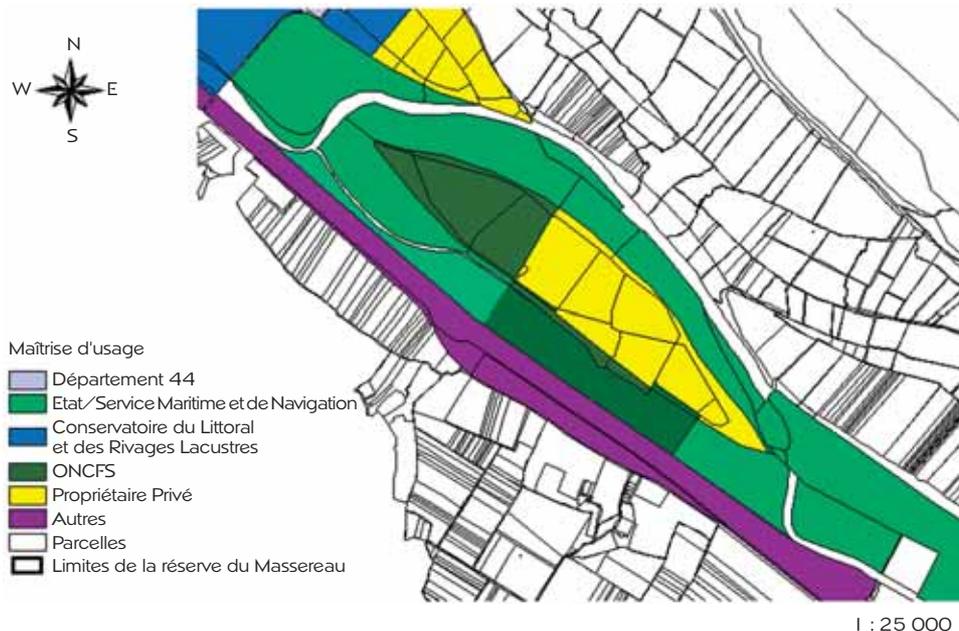
### L'association fauche/pâturage extensif, simple et efficace

L'objectif de l'ONCFS est de maintenir les prairies et la mosaïque des habitats présents. Pour cela, une gestion agricole appropriée et assez simple a été mise en place : un troupeau d'environ qua-

rante bovins pâture toute l'année sur une superficie d'environ 60 ha. Les vaches nantaises sont en effet des animaux de petite taille, assez rustiques pour pouvoir passer l'année dehors, dans des prairies très humides pendant plusieurs mois.

Une stabulation relativement rudimentaire a été construite qui permet de stocker le foin, isoler les animaux, mais aussi les regrouper lors des périodes de vaccination, de surveillance vétérinaire et lors des vêlages.

Un agriculteur voisin fauche une vingtaine d'hectares chaque été sur la partie



**Carte 2 – Maîtrise d'usage de la réserve du Massereau en 2004**

### Encadré 1 – Dix ans de baguages des fauveltes paludicoles

Initiative : association des bagueurs de Loire-Atlantique, avec accord et appui de l'ONCFS.

Les opérations de baguage réalisées pendant dix ans sur la roselière du Massereau ont permis de caractériser la fréquentation du site par les fauveltes paludicoles.

Si le site est d'intérêt marginal pour la reproduction de ces espèces, il est important pour la dispersion des oiseaux nichant dans la région : rousserole effarvate, rousserole turdoïde. La roselière accueille aussi des oiseaux migrateurs, tels que le phragmite des joncs et le phragmite aquatique. Les baguages entrepris ont mis en évidence les échanges entre le Massereau et les autres roselières de l'estuaire, du lac de Grand-Lieu, de la Brière et de la presqu'île de Guérande (Caillat, 2005).



D. Chenesseau/ONCFS

Phragmite des joncs.

exploitée par l'Office. La convention passée avec lui précise qu'il conserve une partie du foin récolté en « paiement » de son intervention, et laisse à la Réserve une soixantaine de balles de foin pour l'alimentation des bovins en hiver.

L'association de la fauche et du pâturage extensif permet un maintien des prairies humides, limite l'enfrichement et, selon la manière dont est conduit le troupeau, freine la progression du roseau ou au contraire la facilite dans les secteurs où cela s'avère important pour les passereaux paludicoles (voir l'encadré 1).

#### Une lutte constante contre l'envasement

Mais le contexte estuarien exige néanmoins une surveillance constante du

troupeau, particulièrement lors des fortes marées, et des interventions régulières sur le réseau hydraulique, sans lequel les prairies se dégraderaient rapidement en raison du phénomène d'envasement.

Ainsi chaque année, en liaison avec les exploitants agricoles de la Réserve, nous programmons des travaux de curage des étiers, des douves et des abreuvoirs, qui subissent un envasement important lié au balancement des marées – et du bouchon vaseux – et à la chenalisement de la Loire estuarienne. Ces travaux sont financés par tranche grâce au budget des réserves de l'Etablissement ; récemment, le Syndicat d'aménagement hydraulique du Sud Loire a entrepris un vaste programme d'entretien des réseaux hydrauliques, auquel nous nous

sommes associés pour bénéficier des crédits publics (FEDER) et augmenter ainsi de manière significative le linéaire entretenu.

### Gérer l'espace pour les oiseaux

Les prairies, dans la Réserve et au-delà, constituent un réservoir alimentaire important pour les canards hivernants, et leur pérennité conditionne les potentialités d'accueil locales. Les prairies pâturées les plus humides sont par ailleurs les plus favorables pour les bécassines et les vanneaux. Les parties fauchées seulement en juillet accueillent quant à elles le râle des genêts et de nombreux passereaux.

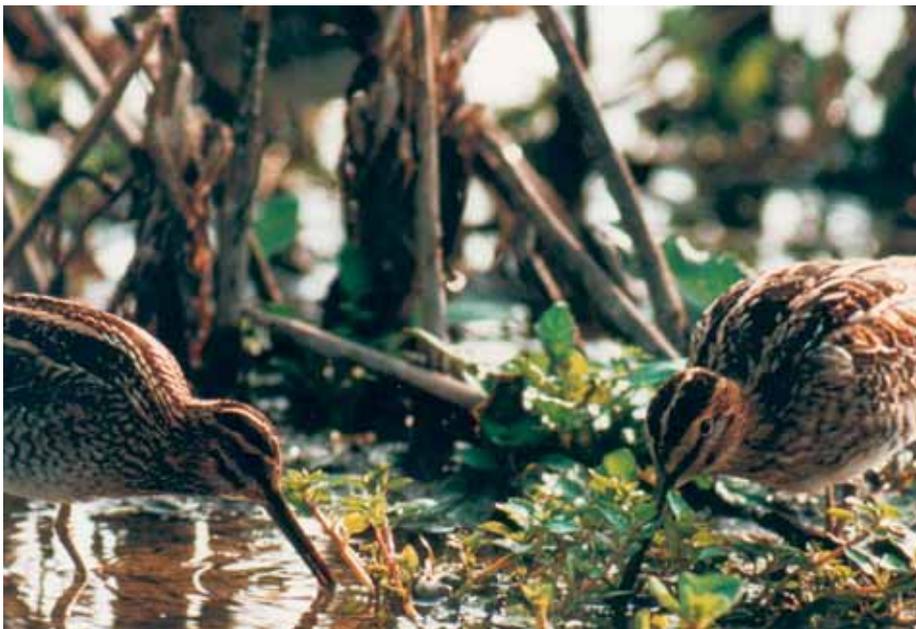
Toutefois, si nous pouvons contrôler les dates de fauche sur l'espace géré directement par l'ONCFS, il a été jusqu'ici impossible d'obtenir la localisation et la typologie des CTE et CAD souscrits par les exploitants du Massereau ; or ce serait bien nécessaire pour pouvoir contrôler le respect des dates de fauche et conseiller les agriculteurs sur le type de contrat le plus adéquat au regard des besoins de l'avifaune. En effet, en l'absence d'un tel dispositif, nous ne pouvons qu'observer, comme ce fut le cas au début de l'été 2006, que la fauche a été précoce et probablement néfaste pour le râle des genêts.

Enfin, la gestion agricole doit aussi tenir compte des roselières et de leur intérêt pour les passereaux paludicoles. Si nous en savons plus aujourd'hui sur ces espèces et les roselières qui les accueillent, nous devons aussi veiller à leur entretien : nous envisageons de définir prochainement un plan de régénération, qui permette à la fois de répondre à l'impératif de rajeunissement de la roselière et à celui du maintien des capacités d'accueil des passereaux paludicoles.

### Contribuer à la sauvegarde de la vache nantaise

Au début des années 1990, l'ONCFS a choisi de mettre en place un troupeau de vaches nantaises, contribuant par cette décision à la sauvegarde d'une race menacée. Le troupeau comporte également un taureau, renouvelé en 2005.

Bien entendu, ce troupeau est régulièrement immatriculé auprès de l'Etablissement départemental de l'élevage. L'Office a engagé une demande auprès



M. Benmergui/ONCFS

Les bécassines des marais affectionnent les prairies pâturées les plus humides.



J.-L. Petitron/ONCFS

### Vache nantaise et héron garde-bœuf.

de la DDAF pour bénéficier, comme les exploitants agricoles, des mesures agro-environnementales et des primes existantes au titre des races menacées. Cette demande est restée à ce jour sans réponse.

L'accroissement du troupeau est actuellement géré pour ne pas dépasser 40 individus, essentiellement dans le but de limiter le temps/agent consacré à la surveillance des animaux.

Le troupeau, stabilisé dans son effectif, doit aussi nous permettre une diffusion hors Réserve. Des prêts et ventes d'animaux sont donc envisagés, puisque d'autres acteurs, en Loire-Atlantique, sont intéressés par l'installation de vaches nantaises, tant à des fins d'entretien des zones humides que d'économie agricole.

L'ONCFS, en la personne d'Henri Vergereau, participe aux travaux de l'Association de sauvegarde de la vache nantaise depuis quelques années. Cette présence permet de suivre l'évolution des objectifs

de sauvegarde et de collaborer ainsi à la diffusion de l'espèce dans le département.

### Des perspectives d'études et d'expérimentation intéressantes avec le renforcement de la Réserve

L'exploitation extensive des prairies se fait aujourd'hui de manière empirique. Il est clair qu'à l'avenir, il faudra également s'intéresser au rapport surface/pression de pâturage au regard d'objectifs de conservation et d'accueil optimisés de l'avifaune. Une collaboration avec l'INRA ou le CEMAGREF devrait être envisagée dans ce sens. L'actuel plan de gestion 2005-2010 n'a pas retenu cette problématique, car son étude sera plus pertinente lorsque le territoire d'étude et d'intervention sera plus vaste, avec la création de la Réserve du Migron (**encadré 2**). Nous pourrons alors mieux définir

les espèces d'oiseaux à privilégier, au regard d'une mosaïque d'habitats plus vaste.

Par ailleurs, nous sommes tout juste au début d'études qu'il conviendrait d'approfondir sérieusement pour mieux mesurer l'unité fonctionnelle (zones de repos + zones d'alimentation) utilisées par les canards hivernants. Avec le projet de création de la Réserve du Migron, il sera nécessaire d'appréhender la complémentarité des deux sites pour ces oiseaux. Pour répondre à ces questions, des opérations de captures et de marquages pourront être réalisées en collaboration avec le CNERA Avifaune migratrice.

Il reste, on le voit, beaucoup à faire ; la dynamique engagée avec le Conservatoire du littoral et le Conseil général de Loire-Atlantique ouvre des perspectives nouvelles pour la conservation et l'étude des habitats des oiseaux migrateurs. L'équipe de l'Office, renforcée en 2007, est prête à ces évolutions importantes porteuses d'un renouveau et d'un élargissement des champs d'action.

#### Encadré 2 – Un nouveau projet : la création de la Réserve du Migron

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et le Conseil général envisagent de créer, en limite Ouest du Massereau, une nouvelle RCFS de plus de 200 Ha dont la gestion sera confiée à l'ONCFS.

Cet espace est complémentaire du Massereau : la présence de vasières et de roselières d'une bonne superficie va permettre de compléter l'unité fonctionnelle pour les canards hivernants et de favoriser le stationnement des bécassines.

L'ouverture au public sera également privilégiée sur ce domaine, dans un esprit de découverte ornithologique conçu dans le respect de l'accueil de l'avifaune.

**Le Massereau, un relais et château pour bécassines, vanneaux et sarcelles d'hiver, espèces compagnes des vaches nantaises, labellisées dans la gestion de l'herbe et patrimoniale en péril à sauvegarder. ■**